



Côte d'Emeraude. Une cellule d'écoute pour entreprises en difficulté



La Communauté de communes de la Côte d'Emeraude met en place une cellule d'écoute pour les entreprises. © Archives Ouest-France

La Communauté de communes de la Côte d'Emeraude vient de créer une cellule entreprise pour écouter, informer et orienter les commerces, artisans et indépendants affectés par la crise du Covid-19.

La Communauté de communes de la Côte d'Emeraude (Ille-et-Vilaine) met en place une cellule d'information, d'écoute et d'orientation à destination des entreprises mises en difficulté par la crise sanitaire. Commerçants, indépendants, artisans peuvent y avoir recours en composant le 02 57 11 01 35, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et ce, à partir du jeudi 12 novembre et jusqu'au 1er décembre.



rennes.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 270



[Visualiser l'article](#)

Une adresse mail a aussi été mise en service pour joindre cette cellule : cellulecovidentreprises@cote-emeraude.fr

Orienter vers des interlocuteurs adaptés

Cette cellule pourra notamment adresser les entrepreneurs aux interlocuteurs adaptés : la Direccte Bretagne (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), le conseil régional, les chambres de commerce et d'industrie ; des métiers et de l'artisanat, les tribunaux de commerce, les associations d'entraide et de soutien professionnel (EGEE, Rebonds 35...).

Ouest-France. Ouest-France